



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de la version précédente: non applicable

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	<b>TOTAL ANTI FUITE MOTEUR</b>
<b>Numéro</b>	031065
<b>Substance/mélange</b>	Mélange

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Additifs, Lubrifiant.
---------------------------------	-----------------------

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	TOTAL MARKETING France 562 avenue du parc de l'île 92000 Nanterre FRANCE Tel: +33 (0)1 41 35 40 00
--------------------	--

### Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:

<b>Point de contact</b>	HSE
<b>Adresse e-mail</b>	rm.mkefr-fds@total.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +44 1235 239670  
 Centre Antipoison et de toxicovigilance : ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59  
 En France - Centres antipoison et de toxicovigilance :  
 ANGERS : 02 41 48 21 21  
 BORDEAUX : 05 56 96 40 80  
 LILLE : 08 00 59 59 59  
 LYON : 04 72 11 69 11  
 MARSEILLE : 04 91 75 25 25  
 NANCY : 03 83 22 50 50  
 PARIS : 01 40 05 48 48  
 STRASBOURG : 03 88 37 37 37  
 TOULOUSE : 05 61 77 74 47

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**



FDS n° : A13207

## TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette rubrique, voir rubrique 2.2.

### Classification

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon** Non classé/Non étiquetable

### Pictogrammes de danger

Aucun(e)

### Mention d'avertissement

Aucun(e)

### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### Informations Additionnelles sur les Dangers

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

### 2.3. Autres dangers

**Propriétés physico-chimiques** Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

**Propriétés ayant des effets pour la santé** Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

### Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélange

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Règ. 1272/2008)
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	203-603-9	01-2119475791-29	108-65-6	1 - 2	Flam. liq 3 (H226)

Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir rubrique 16.

### Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Conseils généraux

EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.



FDS n° : A13207

## TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

<b>Contact avec les yeux</b>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	évacuer la victime à l'air frais et la laisser au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact avec les yeux</b>	Sensation de brûlure et rougeur temporaire.
<b>Contact avec la peau</b>	Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Conseils aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.
------------------------------	---------------------------------

## Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Risque particulier</b>	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone.
---------------------------	--

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
--	--

<b>Autres informations</b>	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
----------------------------	--

FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

## Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Informations générales** Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Équipement de protection individuelle, voir rubrique 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Informations générales** Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir rubrique 13).

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Équipement de protection individuelle** Voir rubrique 8 pour plus de détails.

**Traitement des déchets** Voir rubrique 13 pour plus de détails.

## Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Assurer une ventilation adéquate. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Équipement de protection individuelle, voir rubrique 8.

**Mesures d'hygiène** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Mesures techniques/Conditions de stockage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

**Matières à éviter** Oxydants forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) particulière(s)** Pas d'information disponible.

## Rubrique 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom Chimique	Union Européenne	France
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	TWA 50 ppm TWA 275 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 ppm STEL 550 mg/m <sup>3</sup> S*	VME 50 ppm VME 275 mg/m <sup>3</sup> VLCT 100 ppm VLCT 550 mg/m <sup>3</sup> P*

**Légende** Voir rubrique 16

### DNEL Travailleur (industriel/professionnel)

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6		550 mg/m <sup>3</sup> (Inhalation)	275 mg/m <sup>3</sup> (Inhalation) 796 mg/kg bw/day (Dermal)	

### DNEL Consommateurs

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	500 mg/kg bw/day (Oral)		33 mg/m <sup>3</sup> (Inhalation) 320 mg/kg bw/day (Dermal) 36 mg/kg bw/day (Oral)	33 mg/m <sup>3</sup> (Inhalation)

### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau	Sédiment	Sol	Air	STP	Orale
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	0.635 mg/l (FW) par 0.0635 mg/l (MW)	3.29 mg/kg sediment dw (FW) 0.329 mg/kg sediment dw (MW)	0.290 mg/kg soil dw		100 mg/l	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

##### Mesures d'ordre technique

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements

FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

recommandés.

## Équipement de protection individuelle

<b>Informations générales</b>	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Appareil respiratoire avec filtre. EN 143. Attention ! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée.
<b>Protection des yeux</b>	S'il y a un risque d'éclaboussures, porter :. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. EN 166.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Exposition répétée ou prolongée			
Matière des gants	Épaisseur du gant	Temps de pénétration	Remarques
Caoutchouc nitrile Néoprène	0.7	5 (> 240 Min)	EN 374
PVC	0.4	2 (> 30 Min)	EN 374

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

**Informations générales** Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Couleur</b>	Marron
<b>État physique @20°C</b>	liquide
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>	<u>Méthode</u>
pH		Non applicable	
Point/intervalle de fusion		Non applicable	
Point/intervalle d'ébullition		Pas d'information disponible	
Point d'éclair	> 201 °C > 394 °F		
Taux d'évaporation		Pas d'information disponible	



FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUI TE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Pas d'information disponible
<b>Pression de vapeur</b>		Pas d'information disponible
<b>Densité de vapeur</b>		Pas d'information disponible
<b>Densité relative</b>		Pas d'information disponible
<b>Masse volumique</b>	856.6 kg/m <sup>3</sup>	@ 15 °C
<b>Hydrosolubilité</b>		Pas d'information disponible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		Pas d'information disponible
<b>logPow</b>		Non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		Pas d'information disponible
<b>Température de décomposition</b>		Pas d'information disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	85 mm <sup>2</sup> /s	@ 40 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Non-explosif	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable	
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune dans les conditions normales d'utilisation	

## 9.2. Autres informations

**Point de congélation** -36 °C

## Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

**Informations générales** Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Chaleur, flammes et étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter** Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.



FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

## Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë Effets locaux Informations sur le produit

<b>Contact avec la peau</b>	Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE. Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE. Sensation de brûlure et rougeur temporaire.
<b>Inhalation</b>	Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE. L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	LD50 5155 mg/kg bw (rats)	LD50 > 2 000 mg/kg bw (rats)	

#### Sensibilisation

**Sensibilisation** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

#### Effets spécifiques

**Cancérogénicité** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

**Mutagénicité** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

**Toxicité pour la reproduction** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

#### Toxicité par administration répétée

#### Effets sur les organes-cibles (STOT)

**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.



FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

**Toxicité par aspiration** Ce produit ne répond pas aux critères de classification de l'UE.

## Autres informations

**Autres informations** Pas d'information disponible.

## Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Non classé.

### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible.

### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	EC50(96h) <1 g/l (Selenastrum capricornutum - OECD 201)	EC50 (48h) 408 mg/l (Daphnia magna - EU Method C.2 (Acute Toxicity for Daphnia))	NOEC (96h) 100 mg/l(Oncorhynchus mykiss - OECD 203)	EC10 (30 min) 1 g/l (OECD 209)

### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible.

### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6		NOEC (21 d) > 100 mg/l (Daphnia magna - OECD 211)	NOEC (14 d) 47.5 mg/l (Oryzias latipes - OECD 204)	

### Effets sur les organismes terrestres

Pas d'information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### **Informations générales**

Pas d'information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Informations sur le produit** Pas d'information disponible.



FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

logPow Non applicable

## Informations sur les composants

Nom Chimique	log Pow
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - 108-65-6	1.2 @ 20 °C and pH 6.8

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Informations générales** Pas d'information disponible.

**Sol** Pas d'information disponible.

**Eau** Pas d'information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Évaluation PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Informations générales** Pas d'information disponible.

## Rubrique 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**No de déchet suivant le CED** Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

ADN non réglementé

## Rubrique 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de



FDS n° : A13207

# TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

## REACH

Ce mélange ne contient que des composants qui ont été enregistrés, ou sont exemptés d'enregistrement, conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH)

Information supplémentaire

Pas d'information disponible

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique** Pas d'information disponible

## 15.3. Information sur les législations nationales

### France

- Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir rubrique 8).

Nom Chimique	Maladies Professionnelles
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle 108-65-6	RG 84

## Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

### Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé



FDS n° : A13207

## TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques  
 OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)  
 UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique  
 ATE = Acute Toxicity Estimate = Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA)  
 QSAR = Quantitative Structure-Activity Relationship = Relations quantitatives structure activité (RQSA)  
 EL50 = median Effective Loading  
 NOELR = No Observed Effect Loading Rate  
 PAH = Polycyclic aromatic hydrocarbons = Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)  
 LOEC = Lowest Observed Effect Concentration = concentration minimale avec effet observé (CMEQ)  
 PVA = Polyvinyl alcohol = Alcool polyvinylique  
 PVC = Polyvinyl chloride = Polychlorure de vinyle  
 ECOSAR = Ecological Structure Activity Relationships  
 CNS = Central nervous system = Système nerveux central (SNC)  
 EPA = Environmental Protection Agency = Agence de protection de l'environnement des États-Unis  
 ErL50 = effective loading on growth rate in algae test, to cause a 50% response  
 EbL50 = effective loading on growth with the control in algae test, to cause a 50% response  
 DNEL = Derived No Effect Level = Dose dérivée sans effet  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effet  
 dw = dry weight = poids sec  
 fw = fresh water = eau douce  
 mw = marine water = eau de mer  
 or = occasional release = relargage occasionnel

### Légende Rubrique 8

OEL = Occupational Exposure Limit = valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)  
 TWA = Time Weighted Average = Valeur limite Moyenne d'Exposition (VME)  
 STEL = Short Term Exposure Limit = Valeur Limite Court Terme (VLCT)  
 PEL = permissible exposure limit = valeur limite d'exposition admissible  
 REL = Recommended exposure limit = valeur limite d'exposition recommandée  
 TLV = Threshold Limit Values = Valeur limite

+	Produit sensibilisant	*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger	C:	Cancérogène
M:	Mutagène	R:	Toxique pour la reproduction

Date de révision: 2020-05-27  
 Révision \*\*\* Indique la rubrique remise à jour.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.



---

FDS n° : A13207

## TOTAL ANTI FUITE MOTEUR

Date de révision: 2020-05-27

Version 1

---

Fin de la Fiche de Données de Sécurité